

Vincent LANTERI <vincent.lanteri

À : lazare groune

Salah

16 avril 2009 à 12:05
; Nadia GROUNE

Vincent LANTERI

JE VOUS SOUMETS UNE IDEE/

16 avril 2009 à 12:05

Nous sommes d'accord que s'il y a rupture des contrats de régie avant L'AG, Sud Média est une coquille vide. Donc il faut que l'on se positionne de notre côté : Soit par la création d'une nouvelle régie soit une reprise. (Quid des contrats pub en cours, du personnel...)

Par ailleurs, je ne vois pas comment le nouveau conseil ainsi qu'un commissaire au compte (qui engage sa responsabilité civile) valident une continuité, au vu de la situation financière de la Ste, hormis une recapitalisation immédiate

Le risque étant que dans le cadre d'une cessation de paiement les actionnaires prennent la main et recherchent une responsabilité, voir une extension par la suite ...

Je vous rappelle que nous avons fait une proposition officielle de 200 ke (je pense qu'ils vont jouer la montre... jusqu'à l'AG)

Par ailleurs et voila ou je veux en venir, Midiradios s'est manifesté auprès de l'administrateur en demandant aux actionnaires de se positionner, de fournir la situation...etc.

Il me semblerait opportun que Midiradios par l'intermédiaire de son gérant se positionne également comme repreneur auprès de l'administrateur, pour informer les actionnaires lors de l'AG afin qu'ils ne puissent pas ignorer ou feindre (surtout devant un juge si cessation) cette proposition de sauvegarde ou de continuité de la Ste.

Etant entendu que nous partons du principe que le conseil d'administration de ARA et ATC ne souhaitent plus travailler avec ces gens, pour les raisons que nous connaissons, mais serait susceptibles de signer un nouveau contrat si Lanteri est repreneur.

Cette solution éviterai peut être que ce soit toujours le même qui apparaisse, de désolidariser les éditeurs (ARA et ATC) de Sud Média et peut être de reprendre la main...

Votre bien dévoué...